



## Accessibilité pour les personnes handicapées

Chers clients,

ESAB GROUP CANADA INC s'engage à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées et à se conformer à la norme obligatoire relative à la clientèle énoncée dans le règlement 429/07 de l'Ontario (« Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle ») en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (« LAPHO »).

### Commentaires

Nous aimerions connaître vos commentaires, questions et suggestions concernant la fourniture de nos produits ou services aux personnes handicapées.

Veillez adresser vos commentaires au coordonnateur des ressources humaines, par écrit ou par téléphone, à l'adresse suivante :

À l'attention de Leah Hackett  
6010 Tomken Rd, Mississauga, ON, L0M 1B3  
Téléphone : 905-670-4851

### Disponibilité des documents

Vous pouvez demander une copie du plan d'accessibilité au service à la clientèle de l'entreprise, de la politique d'accessibilité au service à la clientèle pour les personnes handicapées ou de tout autre document requis en vertu de la LAPHO ou de la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle. Pour ce faire, veuillez contacter Leah Hackett par écrit ou par téléphone à l'adresse indiquée ci-dessus. Ces documents sont également disponibles sur notre site web à l'adresse [www.esab.ca](http://www.esab.ca).

Merci.

ESAB Group Canada, Inc.